



Extrait du registre des délibérations Comité syndical : SIMA COISE

Séance du : 15 mars 2011

Compte rendu affiché le : 23 mars 2011

Date de la convocation : 4 mars 2011

Nombre de délégués :	31	Nombre de délégués concernés :	31
En exercice :	31	En exercice :	31
Présents :	25	Présents :	25
Votants :	26	Votants :	26

Présents:

CCPSG : Charbonnier JY, Besset C, Tardy F, Gros R, Louat R, Vocanson E,

CCFL : Gonon P, Rousset L, Séon M, Bruyère C,

CCHL: Bonnard J C, Bruyas J M, Berne M, Moralès P, Villard P, Mme Larue M F

SEM : Thizy G (2)

Autres communes: Reynard R, Piot M, Grange M, Bouchut O, Toinon D, Bruyas B, Pallandre A, Laval D,

Secrétaire de séance : Rousset L

Excusés : Boudier J P, Vincent G, Guyot P,

N° 296 Objet – Avenant au marché de travaux de réhabilitation des installations d'ANC

Monsieur le Président rappelle que le SIMA Coise a retenu cinq entreprises pour la réalisation des installations d'assainissement non collectif. Il explique que dans le cadre des différents marchés à bons de commande certains postes n'existaient pas car des filières n'étaient pas agréées. Lors du comité syndical du 8 février 2011, il a été décidé de confier les micros stations type filtre à coco, nouvellement agréées à l'entreprise POYET TP. Il est donc nécessaire de faire un avenant au marché de travaux en modifiant les prix 11,18 et 19 du bordereau.

Après en avoir délibéré, le comité syndical autorise le Président à signer un avenant au marché de travaux avec l'entreprise POYET TP pour modifier les numéros de prix 11, 18 et 19.

Copie conforme au registre

Fait à Saint Galmier

Le 15 mars 2011

Le Président
Jean Yves Charbonnier